



STATUTS non conforme

Par **arthur 48**, le **08/08/2019** à **15:55**

Bonjour

Suite à la création des statuts d'une SCI ou je suis associé a 50/50.

Mon associé a mis mes initiales qui ne sont pas bonnes.

ensuite il a mis LUet APPROUVE de lui meme.

Après il m'a envoyé par voie postale la dernière feuille que j'ai signé,je vivais pas sur place.

J'ai investi en totalité et lui uniquement 2000 euro pour ses parts sociales.

Je peux dénoncer les statuts qui ne sont pas conforme?

Mes remerciements.